

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 22488 du 1<sup>er</sup> octobre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestre-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ1522465S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 30582 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424013S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> novembre 2015 :

**Colné, Jean-Marc** Nigend : 126 123 Numéro de livret de solde : 5 270 923

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2015 :

**Lepolard, Nicolas** Nigend : 171 131 Numéro de livret de solde : 8 026 288

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2015 :

**Jore, Baptiste** Nigend : 227 611 Numéro de livret de solde : 8 058 467

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

*Le général de division,  
commandant la garde républicaine,  
D. STRIEBIG*